

Avis voté en plénière du 23 janvier 2019

## Demain, la finance durable : comment accélérer la mutation vers plus de responsabilité sociale et environnementales

## **Déclaration du groupe Entreprises**

En choisissant de se pencher sur le sujet de la finance durable, le CESE s'inscrit opportunément dans une actualité forte. Les acteurs économiques ont bien compris la nécessité de passer d'une vision de court terme à une vision de long terme et de prendre en compte l'ensemble des risques et opportunités des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans toute décision d'investissement.

Ces questions impactent tout autant les entreprises que les citoyens.

À cet égard, le groupe des entreprises souligne que l'avis apporte un éclairage utile et notamment sur quatre aspects : faire œuvre de pédagogie, définir un objectif clair, clarifier l'état des lieux et proposer un projet économique qui devrait conforter le leadership de la Place de Paris en matière de finance durable.

Le groupe des entreprises souhaite rappeler certains préalables indispensables. C'est au niveau de l'Europe et pas seulement de la France que se situent les enjeux. En matière de contraintes réglementaires, la France joue déjà un rôle leader avec l'article 173 de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et bon nombre d'acteurs ont déjà pris des initiatives. À ce titre, la règle du « comply or explain », imposée aux investisseurs et investisseuses, devrait être étendue au niveau européen.

Le secteur financier en France est déjà soumis à une règlementation qui s'est durcie suite à la crise de 2008. Des efforts supplémentaires doivent porter en priorité sur le développement de la transparence des acteurs du secteur dans l'intégration de ces enjeux d'ESG dans leur business model et dans leur stratégie. Il en est de même pour la définition d'une taxonomie de ces critères. Cette transformation est un chantier d'innovation pour chacun des acteurs et actrices, assureurs et assureuses, banques, et plus globalement les métiers d'investissement qui se fixent d'ores et déjà de plus en plus des règles et les imposent aux entreprises. C'est pourquoi il serait contre-productif d'imposer un modèle uniforme aux entreprises françaises. Un modèle uniforme est rarement facteur d'innovation et peut être pénalisant dans la compétition internationale.

La transition énergétique n'en est qu'à ses prémisses. Le rôle du secteur financier ne doit pas se limiter au financement d'une économie verte, il doit également permettre le financement de la mutation des entreprises traditionnelles. Enfin, ce mouvement, qui concerne tous les secteurs et tous les acteurs et actrices de l'économie (entreprises, investisseurs, épargnants), passe avant tout par une acculturation via des actions de pédagogie à encourager, et non dans une logique exclusivement réglementaire.

Pour l'ensemble de ces raisons, le groupe des entreprises s'est abstenu.